

Modalités d'accès

Être âgé de 16 à 29 ans ou avoir 15 ans et être issu de 3^{ème}

Délai d'accès

Selon le calendrier scolaire national.

Modalités d'inscription

- Déposer un dossier de candidature au CEFPPA, téléchargeable sur cefppa.eu.
- La candidature sera retenue dans la limite des places disponibles.
- Une liste des entreprises habilitées sera remise aux candidats retenus après examen des dossiers.

Durée

- Formation en alternance et en présentiel Entreprise / Centre de formation.
- 840 heures de formation réparties sur 2 ans.
- Alternance 1 semaine sur 3
- Démarrage de la formation : septembre - octobre.

Tarifs

- Apprentissage : formation financée par l'opérateur de compétences selon le référentiel national
- Alternance hors apprentissage : possibilité de financement par le CPF et/ou par l'opérateur de compétences.

Accessibilité

Ce programme est accessible aux personnes en situation de handicap.
 Mise à niveau d'un an en alternance pour les personnes allophones.



L'excellence par l'expérience

► Objectifs de la formation

Acquérir les compétences professionnelles suivantes :

- Organiser des prestations en hôtels, cafés-brasseries, restaurants.
- Accueillir, commercialiser et réaliser des prestations de service en hôtels, cafés-brasseries, restaurants.

► Contenus

- Technologie restaurant, café, hôtel
- Gestion appliquée
- Sciences appliquées
- Français, Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique
- Mathématiques
- Langues
- Éducation Physique et Sportive
- Prévention, Santé, Environnement (PSE)

► Statut

La formation s'effectue dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (ou d'un contrat de professionnalisation après 29 ans).

► Lieu de formation

CEFPPA Adrien Zeller
 4 rue Eugénie Brazier 67400 Illkirch-Graffenstaden

► Certification

CAP CS HCR
 RNCP 38424- NSF 221 - FORMACODE
 Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse
 Date d'échéance de l'enregistrement : 31.08.2029
 Validation par blocs de compétences : non autorisé

CAP PAR ALTERNANCE

CS HCR

(Service en salle)



► Rémunération

La formation est rémunérée selon la grille suivante donnée en % du SMC de la branche.

Âge	Contrat d'apprentissage	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
16 à 17 ans	35 %	45 %
18 à 20 ans	45 %	55 %
21 à 25 ans	55 %	70 %
26 ans et +	100 %	

► Débouchés

Le CAP CS HCR prépare aux métiers de : employé de restaurant, serveur, barman, employé d'étage.

Les débouchés sont nombreux, en hôtel ou en restaurant.

► Poursuite de formation

La poursuite de formation se fait dans la branche correspondante service.

Plusieurs types de diplômes sont proposés par le CEFPPA : baccalauréat professionnel, brevet professionnel ou certificat de spécialisation.

► Méthodes pédagogiques mobilisées

Le CEFPPA privilégie le Face à Face Pédagogique (FFP), en utilisant les méthodes inductives et démonstratives. L'apprentissage par le numérique est privilégié (plateforme numérique développée en interne chamilo@cefppa, Teams...).

À noter : l'utilisation des plateformes numériques est facilitée par la mise à disposition d'ordinateurs portables.

► Modalités d'évaluation de la formation

Les évaluations sont de deux natures :

- des évaluations mises en place à intervalles réguliers, réalisées par les formateurs dans leurs matières respectives, avec des bulletins semestriels ;
- un examen blanc, en milieu d'année terminale, durant une semaine entière, dans les conditions de l'examen, en y appliquant les mêmes coefficients ; il s'agit d'une mise en situation réelle de l'examen avec évaluations objectives (Écrit et Oral).

Le diplôme s'obtient à l'issue d'épreuves terminales organisées par le certificateur.

► La formation en chiffres

2025

- 49 apprentis
- 98% de réussite à l'examen 2025

2024

- 47 apprentis
- 96% de réussite à l'examen 2024

► Complétez le dossier de candidature directement en ligne !



www.cefppa.eu

Tél. (+33)3 90 40 05 10

e-mail : recrutement@cefppa.eu

4 rue Eugénie Brazier 67400 Illkirch-Graffenstaden

AKTO



Mis à jour : 01/2026